LIVRET DE FORMATION

Moniteur Fédéral 1er degré

Enseignant Niveau 3

Nom du stagiaire : ……

Nom du tuteur : ……

Nom de la structure :……
Tampon

FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org
www.plongee.fsgt.org

INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique de la FSGT qui est basée sur **L'EVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Evaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les formateurs/tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques.

Composition du livret de formation

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1ère partie** décrit le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieur au début officiel de sa formation MF1. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2nde partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée**. Elle comprend également les évaluations du tuteur et son avis par rapport à la participation du stagiaire à un stage fédéral. **Cette partie doit être intégralement remplie par le tuteur.**

Dans son intégralité ce livret permettra au jury de bien cerner la formation et la préparation du candidat au stage. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi et parcours de formation

1- La page « Déclaration fédérale » doit être envoyée à formation@plongee.fsgt.org dès le début du tutorat. Une fois validée par la commission, elle est renvoyée au candidat (ou tuteur) pour être rapportée dans le livret.

2- Tout au long de la formation, le tuteur et le stagiaire renseignent le Livret de formation au fur et à mesure.

3- En fin de formation, le tuteur doit donner son avis sur les aptitudes du candidat ; il doit également, avec le Président du club, présenter officiellement le candidat et attester que son niveau de compétence lui permet de se présenter à la certification.

4- Le Livret complet doit être présenté au jury au 1er jour du stage terminal.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement au cours d'un stage fédéral inscrit au calendrier national (www.plongee.fsgt.org/stagesfédéraux).
Les modalités et les épreuves sont présentées en annexe 2.

MF1 FSGT – Profil et fonctions

La formation des MF1 FSGT doit être organisée et finalisée en fonction de leur rôle et des exigences nécessaires pour l'assumer (cf. annexe 1).

Le MF1 FSGT est un enseignant et un Directeur de plongée qui doit maîtriser :
- les techniques de la plongée,
- les logiques et les mises en œuvre des principes pédagogiques relatifs à ces techniques,
- l'environnement et les fondements théoriques de l'activité subaquatique en appui sur une culture générale minimum.

Il doit être en mesure d'assumer les fonctions spécifiques à son niveau :
- formateur de plongeurs et participe à la formation d'enseignants (E1 initiateur club et E2 aspirant fédéral)
- directeur de plongées voire responsable technique d'un club,
- responsable de l'organisation pédagogique et de la programmation des formations au niveau d'un club.
- cadre fédéral acteur du développement de la plongée FSGT au niveau local et national en fonction de ses compétences spécifiques

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son livret de formation avec le même tuteur afin de valider sa présentation. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent local et d'obtenir l'accord du centre fédéral.

Le tuteur est un MF2 FSGT qui a une expérience récente des stages fédéraux et de la formation « d'enseignant ».
Le centre fédéral, les organisateurs de stages se verront dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du livret de formation.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.

DECLARATION de FORMATION MF1

Cette déclaration officialise la formation et entérine le tutorat. Elle doit être envoyée au centre fédéral pour validation et rapportée dans le Livret

Je soussigné ……,

déclare débuter le tutorat de la formation du stagiaire ci-dessous en vue de l'obtention du brevet de Moniteur Fédéral 1er degré FSGT.

STAGIAIRE :

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Téléphones :
E-mail :
Club :
Nom du Référent départemental :

TUTEUR

Nom : Prénom :
Club :
N°MF2 :
E-mail :
Téléphones :

Date et lieu :

Signature stagiaire **Signature Président club** **Signature tuteur**

Validation fédérale

Date de réception au centre fédéral :

Pour la Commission Formation
Nom, signature et tampon:

PARTIE I

VOTRE PARCOURS

Nom : Prénom :
EMail : Tél :

I-1/ Quels **brevets** vous avez obtenus en lien avec votre activité plongée ?

Brevets	lieu	Année	Pdt du jury

I-2/ Quels sont les **clubs « plongée »** auxquels vous avez adhéré ?

Clubs	Année	Fédération	Niveau de plongée	Fonction

Remarques personnelles :

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

I-3/ Quelles sont les **principales motivations** de votre candidature ?

I-4/ Quelle est votre **implication au sein de la FSGT** au niveau local ou national (participation à des commissions de travail, CDA, CFA, interclubs, …) ?

I-5/ Quelles sont les **formations de « plongeur » ou « d'encadrant »** que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Année	Nombre et Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique

I-6/ Comment caractériseriez-vous votre **démarche pédagogique** ?

I-7/ Combien effectuez-vous de **plongées par an** (depuis ces trois dernières années)?

I-8/ Avez-vous une **pratique particulière** (mélanges, photo, environnement, archéo, profonde, …) ?

CONNAISSANCES DE LA FSGT

I-9/ Que pensez-vous du cursus de formation de la FSGT ?

I-10/ Avez-vous un projet de développement dans le cadre de la FSGT ?

VOTRE PREPARATION

I-11/ Comment avez-vous abordé votre préparation technique et physique?

PARTIE II (tuteur)

STAGE PEDAGOGIQUE SUPERVISE PAR LE TUTEUR MF2
50 Séances

Séances pédagogiques	OBJECTIFS MAJEURS
UV5 30 séances de pédagogie pratique dont au moins 20 relatives à une formation PE40 ou PA40 ou Guide de palanquée *en présence d'un moniteur de l'équipe pédagogique en immersion*.	- appropriation des différents cursus du Manuel du moniteur - approfondissement de la pédagogie spécifique dans l'espace proche et médian - initiation et perfectionnement de la pédagogie spécifique dans l'espace lointain - aptitude à la direction et à l'organisation d'un groupe de plongeurs (enseignement et exploration) en milieu naturel - capacité à contribuer au développement de la vie associative - gestion d'un accident de plongée de l'immersion à l'évacuation (sortie de l'eau, organisation de la chaîne de secours et réalisation des gestes de 1er secours) - connaissances élémentaires de la navigation, (lecture de cartes marines, notions de météo, matelotage, utilisation d'une VHF) - contrôle des connaissances relatives à l'entretien, l'utilisation et le conseil du matériel (équipement individuel, station de gonflage)
UV 6 20 séances de pédagogie théorique *Sous la responsabilité d'un MF2 et le contrôle direct d'un MF1 de l'équipe pédagogique*	- approfondissement de la pédagogie théorique PE12, P1 et PA20 avec mise en situation - maîtrise des connaissances théoriques nécessaires pour les formations PE40, PA40 et P4 - formation et mise en situation d'enseignement de la théorie (techniques d'animations, méthodes pédagogiques, …) - information et sensibilisation des plongeurs à la protection de l'environnement subaquatique

Remarque : le Livret de formation est le seul document qui peut être exigible pour justifier de sa formation (cours théoriques, plongées techniques, d'encadrements, paramètres, validation par moniteurs et/ou tuteur). Le carnet de plongée est facultatif.

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-1/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **formations « PE12, PA20 ou P1 »** (après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-2/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION PRATIQUE « PE40, PA40 ou Guide de palanquée »**
(après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-2 SUITE/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION PRATIQUE « PE40, PA40 ou Guide de palanquée »** (après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-3/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION THEORIQUE « PE40, PA40 ou Guide de palanquée »** (après la déclaration)

Club et date	Thème(s) du cours nombre d'élèves et durée	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-3 SUITE/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION THEORIQUE « PE40, PA40 ou Guide de palanquée »**

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

II-4/ Relevé de participation dans le cadre de **jurys, de stages fédéraux ou de cursus particuliers** (Certificats de spécialité, Handisub, Suba Jeun's …)

Club, date et lieu	Rôle du stagiaire MF1 nombre et niveau des candidats	Signature et tampon tuteur

Attestation de réussite

Assister un plongeur en difficulté à 25m, le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée et le remorquer jusqu'à un point donné.

Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)	- Maîtrise et efficacité d'une technique de sauvetage appropriée à une situation donnée - Aptitude à la démonstration.
But(s) / ou Thèmes d'évaluation	- Intervention rapide et sans prise de profondeur - Prise en charge adaptée du plongeur en difficulté (panne d'air, essoufflement, malaise, crampe, incident matériel, syncope, …) - Limiter les efforts en profondeur et initier la remontée à l'aide du gilet. - Communication claire et rassurante (victime et autre(s) équipier(s)) - Maitrise de la vitesse de remontée (gestion des volumes d'air) - Arrêt à 3m, tour d'horizon et approche sécuritaire de la surface - Gestion de l'effort lors du remorquage
Préconisations pédagogiques	**Pré-requis** - Aptitude physique - Réflexe expiratoire et gestion sécuritaire de la vitesse de remontée
	Conditions de réalisation - Dans la zone des 25m, départ en pleine eau (stabilisé) ou posé au fond. - Les conditions de réalisation sont définies par le jury avant la plongée et peuvent être évolutives. - Excepté pour le départ qui doit se faire majoritairement au gilet, le moteur de la remontée est au choix de l'élève. - Après s'être signalé en surface, remorquer l'assisté sur une distance d'environ 50m.

Nom et prénom : ……..……..

Le candidat a satisfait aux exigences de l'épreuve précisée ci-dessus.

Fait à ……le,…….…….

Nom, prénom du tuteur : ……..……

Tampon et signature :

AVIS DU JURY

A l'issu du stage préliminaire (optionnel)

Lieu du stage : ……

Date : ……

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Pédagogie de la pratique				
Pédagogie de la théorie				
Direction de plongée				
Maîtrise Manuel du moniteur				
Culture Générale et FSGT				
Connaissances théoriques				
Navigation				
Assistance et Sauvetage				

Remarques et appréciations générales du jury :

Signatures et tampons des membres du jury :

AVIS DU TUTEUR

En vue de l'inscription au stage final

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Pédagogie de la pratique				
Pédagogie de la théorie				
Direction de plongée				
Maîtrise Manuel du moniteur				
Culture Générale et FSGT				
Connaissances théoriques				
Navigation				
Assistance et Sauvetage				

Remarques et appréciations générales du tuteur :

Signature et tampon du tuteur :

Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné ……..,

tuteur de …….. stagiaire MF1,

certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son brevet de MF1 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

Présentation du candidat par le club du stagiaire

Club : ……

Nom, Prénom du Président : …….

certifie que le niveau de compétence et d'investissement associatif de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son brevet de MF1 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

A joindre au dossier d'inscription après signature.
Une copie doit rester dans le livret de formation.

ANNEXE 1

Analyse des exigences du MF1

Afin de guider la formation des candidats MF1, cette annexe a pour objectif :

- d'établir une Fiche Descriptive de l'Activité de MF1 à la FSGT afin de mettre en lumière les fonctions, les compétences et capacités nécessaires à l'exercice de cette responsabilité.

- d'identifier les aptitudes et connaissances que doit posséder un candidat pour répondre aux exigences des fonctions d'un MF1 en responsabilité.

Formateurs/ tuteurs et stagiaires pourront alors décliner ces compétences et aptitudes en critères d'évaluation et/ ou en objectifs pédagogiques propres pour construire un plan de formation.

Fiche Descriptive de l'Activité de MF1

L'activité d'un MF1 FSGT peut se décomposer en 3 fonctions :
- Acteur de la vie associative
- Encadrant et Directeur de plongée
- Formateur

I – Acteur de la vie associative

1-1- Participer au fonctionnement du club
- s'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôle, fonction et statut (informer, rendre des comptes, solliciter, …),
- participer à des réunions internes et/ou externes,

1-2- Contribuer à l'organisation des activités du club
- contribuer à la programmation et l'organisation de l'activité subaquatique sur la saison,
- être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
- proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
- gérer un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, …),
- participer aux procédures administratives liées aux activités.
- rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (repérer les sources et utiliser différents modes de communication),

1-3- Décrire le fonctionnement et les valeurs de sa fédération et éventuellement participer à des groupes de travail ou des commissions fédérales au niveau local ou national.

II – Encadrant et Directeur de plongée

2-1- Analyser le contexte de l'action
- choisir la zone d'évolution la plus adaptée,
- prendre en compte les paramètres météorologiques et les conditions du site en respectant l'environnement et éventuellement d'autres utilisateurs,
- prendre en compte les paramètres liés au matériel,
- prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants dans l'organisation de l'espace de pratique,

2-2- Prendre en compte le public concerné
- situer son action par rapport aux attentes, besoins et motivations des pratiquants,
- adapter le contenu du programme à des publics (pratiques) spécifiques,

2-3- Organiser et diriger une action d'animation d'activité subaquatique
- accueillir et prendre en charge les pratiquants,
- prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle liée à l'utilisation des lieux de pratique),
- prévoir l'organisation des plongées et préciser les règles de composition des palanquées en fonction du site (milieu naturel ou artificiel / à partir d'une embarcation ou du bord) et du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire),

- définir et expliquer les caractéristiques des divers types de plongée (conditions de pratique) en fonction du site, du niveau des plongeurs et rappeler les consignes de sécurité nécessaires et de prévention de l'environnement dans le sens d'une responsabilisation des pratiquants dans la gestion de leur activité,
- effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants,
- susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité et dans son action en la rendant attractive,
- évaluer son action et expliciter ses choix,

2-4- Encadrer un groupe en immersion
- organiser et gérer sa palanquée pour optimiser la pratique, le respect de l'environnement et la sécurité,
- adapter sa séance au niveau de réussite et à l'évolution des conditions de pratique,
- encadrer des plongées spécifiques (épave, environnement, grotte, nuit, profonde, …)
- vérifier le matériel des personnes sous sa responsabilité (sécurité passive) et effectuer les réglages éventuels,

III - Formateur

Pédagogie générale

3-1-Analyser les différents types publics
- identifier les caractéristiques des publics (niveau de pratique, âge, sexe, caractéristiques physiologiques, intellectuelles, corporelles, …)
- repérer les attentes et les motivations des publics,
- adapter son attitude et son action en fonction du public,

3-2- Construire un acte pédagogique
- mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
- utiliser une méthodologie pour élaborer ses séances (fiche de séance type structurée),
- choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public,
- gérer le travail physique du public et justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

Pédagogie spécifique

3-3- Initier et perfectionner
- en référence au cursus fédéral, concevoir des séquençages de formation pour chaque qualification,
- créer des situations pédagogiques respectant une progression au travers de plusieurs séances pour chaque savoir-faire du Manuel du moniteur,
- mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au public et au site en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
- conseiller ou proposer de nouvelles situations pédagogiques pour accompagner le plongeur dans sa progression,
- évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
- évaluer et réguler ses interventions pour les adapter aux élèves,
- initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
- organiser la certification et procéder à la délivrance du brevet,
- initier dans le cadre d'une plongée à thème (profondes, épaves, photo, …).

3-4- Conseiller
- connaître les principes de fonctionnement des différents matériels et équipements dans l'optique de conseiller les pratiquants,

3-5- Faire preuve de maîtrise
- montrer sa capacité à effectuer les techniques de l'activité et son aptitude à la démonstration,
- mettre en œuvre des interventions de sauvetage et de 1er secours (CAFSAN),

Aptitudes et connaissances d'appui exigées pour l'exercice des fonctions MF1

A- Physiques **(nécessaire à la fonction II)**

B- Techniques / Théoriques / CAFSAN **(II - III)**
Maitrise des savoir-faire (capacité à la démonstration)
Maitrise des connaissances (capacité à l'explication)

C- Pédagogie **(III)**
Aptitude du stagiaire MF1 à enseigner les savoir-faire et les connaissances nécessaires à l'ensemble des cursus « plongeur » voire des Certificats de Spécialité. Cette aptitude pédagogique doit prendre en compte la compréhension des différentes méthodes pédagogiques, des techniques d'animation et la maîtrise de la pédagogie spécifique aux savoir-faire pratique du Manuel du moniteur.

D- Culture générale plongée / Capacité d'analyse critique **(I)**

E- Connaissance du fonctionnement institutionnel de la FSGT et de ses cursus (Manuel du Moniteur) **(I – II – III)**

Rappel :
L'activité d'un MF1 FSGT peut se décomposer en 3 fonctions :
I- Acteur de la vie associative
II- Encadrant et Directeur de plongée
III- Formateur

ANNEXE 2

Certification – Stage final

Conditions de candidature

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire du brevet d'enseignant niveau II FSGT ou d'un brevet admis en équivalence.
- Etre titulaire d'un Livret de formation complet et notamment de l'attestation de réussite concernant l'épreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de 25m.
- Etre titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau IV FSGT.
- Avoir effectué, depuis l'obtention du brevet d'enseignant niveau II et dans les 2 dernières années les UV suivantes :
    a) UV5 : 30 séances (ou 1/2 journées) de pédagogie pratique dont 20 dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou P4,
    b) UV6 : 20 séances de pédagogie théorique dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou P4.

Ces séances sont validées par des enseignants de niveau IV ou par des enseignants de niveau III licenciés à la FSGT sous la responsabilité d'un Moniteur Fédéral 2ème degré avec un numéro FSGT définitif.

Conditions de validation

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage.
La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors d'un stage fédéral. Les épreuves validées ne sont pas acquises pour des stages ultérieurs.
La moyenne générale est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

Délivrance du brevet

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite et du relevé de notes remplis par les membres du jury lors du stage final.

Module Capacité Physique

1) **500 m capelé**, à réaliser dans un temps minimum (cf. manuel du moniteur).

Module Pédagogie

2) **Pédagogie de la pratique** : Conduire une séance d'enseignement de savoir-faire techniques qui peuvent-être demandé dans le cadre d'une formation de PE12 à Guide de palanquée.
Note minimale : 10/20

3) **Pédagogie de la théorie :** Le candidat doit montrer ses capacités d'enseignant en développant un cours théorique en situation réelle.
Note minimale : 08/20

4) **Conduite de baptême :** Le candidat doit prendre en charge une personne non initiée ou présupposée non initiée pour réaliser un baptême. L'évaluation de cette épreuve devra prendre en compte le briefing, une immersion d'au moins 5 minutes et le dés équipement.
Note minimale : 10/20

5) **Pédagogie du CAFSAN** : Conduire une séance d'enseignement dans le cadre d'un des modules 2, 3 ou 4 du CAFSAN.
Note minimale : 10/20

6) **Pédagogie des spécialités** : Entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de pratique et les compétences du candidat à l'enseignement des spécialités du cursus Suba Jeun's.
Note minimale : 08/20

Module Organisation et Direction de plongée

7) **Organisation et Direction** : Organiser et diriger des plongées comprenant plusieurs palanquées en enseignement.
Note minimale : 10/20

8) **Implication dans le stage** : Le candidat doit démontrer ses capacités à s'intégrer dans une équipe pédagogique et à contribuer à son bon fonctionnement.
Note minimale : 08/20

9) **Assistance à la navigation** : démontrer des notions élémentaires en matière de météorologie, de navigation, et de matelotage.
Note minimale : 08/20

Module Théorie

10) **Ecrit sur** : Physiopathologie du plongeur.
Note minimale : 08/20

11) **Ecrit sur** : La désaturation
Note minimale : 08/20

12) **Entretien avec le jury sur** : Culture générale et réglementation (le contexte institutionnel, l'organisation de la FSGT, le Code du sport, le matériel de plongée).
Note minimale : 08/20

13) **Entretien avec le jury sur** : Culture destiné à évaluer les connaissances du candidat sur le milieu associatif et son implication dans une structure FSGT
Note minimale : 08/20

Attestation de réussite / Relevé de notes – MF1

Demande de carte brevet : FSGT/CMAS ☐ FSGT/ISO ☐

A transmettre, par le jury, au centre fédéral (+ copie à formation@plongee.fsgt.org).
La demande et la validation de la carte seront effectuées par la commission dès réception et archivage de cette attestation.

Nom et prénom : ……..

Date et lieu de naissance : ……

Adresse (réception carte) : ……..

N° de licence FSGT : ……Club : ……

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet d'Enseignant niveau III – Moniteur Fédéral 1er degré FSGT.

	Note minimale/20	Note obtenue
Module CAPACITE PHYSIQUE 1) 500 mètres capelé (F/NF)	F	
Module PEDAGOGIE 2) Pédagogie de la pratique 3) Pédagogie de la théorie 4) Conduite de baptême 5) Pédagogie du CAFSAN 6) Pédagogie des spécialités	 10 08 10 10 08	
Module ORGANISATION, DIRECTION de plongée 7) Organisation et Direction 8) Implication dans le stage 9) Assistance à la navigation	 10 08 08	
Module THEORIE 10) Physiopathologie 11) La désaturation 12) Entretien Culture G et réglementation 13) Entretien milieu associatif	 08 08 08 08	
Moyenne générale	**10**	

Date et lieu : ……..
Noms, signatures et tampons des membres du jury :